



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



Commission permanente du 15 mars 2024

FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a décidé l'attribution de subventions d'investissement au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST), dans le canton de Cernay, d'un montant total de **22 670€**, réparti comme suit :

- **5 000€**, à l'association Mitzach football 77, pour des travaux d'isolation du club house,
- **3 815€**, à la commune de Bitschwiller-Les-Thann, pour la rénovation du mur d'escalade,
- **3 000€**, à l'union sportive de Thann Athlétisme, pour l'acquisition de tentes pagodes et d'un carport,
- **3 000€**, à l'association Espérance de Moosch, pour le remplacement de 4 fenêtres et d'une porte du local associatif,
- **2 500€**, à la commune de Mitzach, pour le remplacement des trois cadrans horaires de l'église,
- **2 500€**, à l'association Jeanne de Ferrette 1324-2024, pour la construction d'une mosaïque de la paix,
- **1 720€**, à la commune de Bitschwiller-Les-Thann, pour l'acquisition de dalles de protection pour la salle de sports,
- **1 135€**, à la commune de Geishouse, pour l'acquisition d'une lame à neige.

FONDS COMMUNAL ALSACE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a approuvé l'attribution d'une subvention d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace (FCA) et a modifié le règlement de ce fonds, dans le canton de CERNAY, d'un montant total de **191 028€**, réparti comme suit :

- **100 000€**, à la commune de Bourbach-Le-Bas, pour des travaux de séparation des réseaux eaux usées et eaux pluviales des rues de Roderen, de l'Eglise et de Notten.
- **38 663€**, à la commune de Storckensohn, pour la rénovation de la toiture de la salle polyvalente,
- **35 522€**, à la commune de Leimbach, pour des travaux d'isolation et d'étanchéité du bâtiment école,
- **16 843€**, à la commune de Storckensohn, pour la rénovation de l'ancienne salle de classe en salle associative.



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



SUBVENTIONS AU TITRE DU SOUTIEN AUX OPÉRATEURS CULTURELS ALSACIENS DE LA CRÉATION, DE LA DIFFUSION ET DES PRATIQUES ARTISTIQUES

Dans le cadre du soutien 2024 aux scènes labellisées et opérateurs de rayonnement alsacien, aux scènes d'Alsace et scènes de territoires, aux festivals d'Alsace, aux opérateurs de territoires, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement, dès signature préalable des conventions afférentes, et a validé le cahier des charges de l'appel à projets "Artiste en Collège".

Dans le canton de CERNAY, le montant total de **37 500€** se répartit comme suit :

- **33 000€**, aux Espaces Culturels Thann-Cernay, pour la mise en oeuvre du projet artistique et culturel en 2024.
- **4 500€**, au Collectif des possibles à Fellingring, pour la mise en oeuvre des actions culturelles.

SUBVENTIONS AU TITRE DU PATRIMOINE

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement et de fonctionnement au titre du soutien à l'animation du patrimoine, dès signature préalable des conventions afférentes, dans le canton de Cernay, pour un montant total de **525 000€**, réparti comme suit :

- **410 000€** de subvention de fonctionnement,
Et 100 000€ de subvention d'investissement,
A l'Association de Gestion et Animation du Parc textile de Wesserling,
- **15 000€**, de subvention d'investissement, à l'association Train Thur Doller Alsace, pour la restauration de voitures et fourgon (2^{ème} tranche), **prorogation jusqu'au 31 décembre 2026**, du délai de validité de la subvention par délibération de la Commission permanente du Conseil départemental du Haut-Rhin n° CP- 2020-10-7-1 du 23 octobre 2020.

FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN

La Commission permanente a décidé l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre du Fonds d'Intervention Alsacien, dans le canton de Cernay, d'un montant de :

- **500€**, au ski club de Kruth, pour l'organisation d'une soirée caritative le 30 mars 2024.

MISE EN OEUVRE D'ACTIONS DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE GERPLAN

Dans le cadre de la démarche GERPLAN, la Commission permanente a décidé d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de :



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



- **1 545€**, à l'Association les Jardins du Kirchacker, pour la création d'une exposition photographique extérieure mettant en valeur le patrimoine naturel et les paysages locaux de la commune de Mollau.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR 2024 AUX ÉCOLES ET AUX COLLÈGES ALSACIENS POUR LES CLASSES DE DÉCOUVERTE, VOYAGES SCOLAIRES, VISITES MÉMORIELLES

Dans le cadre de sa politique éducative, la Collectivité européenne d'Alsace, attribue des subventions pour les voyages et sorties scolaires organisés par les collèges et écoles publics et privés du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement, pour le canton de Cernay d'un montant total de **1 632€**, réparti comme suit :

- **1 080€**, au collège René Cassin à Cernay, pour l'organisation d'une sortie scolaire au Hartmannswillerkopf le 12 octobre 2023,
- **552€**, au collège Robert Schuman à Saint-Amarin, pour l'organisation d'une sortie scolaire au Hartmannswillerkopf le 14 et 16 novembre 2023.

TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UN ARBRE REMARQUABLE A CERNAY

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine arboré, la Commission permanente a décidé d'accorder une subvention de :

- **1 110€**, à un particulier de CERNAY, pour des travaux d'entretien, de protection et de sécurisation d'un séquoia géant répertorié en 2020 à l'inventaire des arbres remarquables.

Annick LUTENBACHER
Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay
Déléguée à la Montagne
Présidente du Syndicat mixte
Markstein Grand-Ballon
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont
Secrétariat : 03.89.30.60.14
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

Raphaël SCHELLENBERGER
Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay
Député du Haut-Rhin
Secrétariat : 03.89.28.20.59
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu